



Bulletin

Noyades

Date de publication : 5 mai 2026

ÉDITION NATIONALE



Bilan final de la surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2025

Période du 01/06 au 30/09/2025

Santé publique France, en collaboration avec le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques (Snosan), met en œuvre, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, une surveillance épidémiologique saisonnière des noyades en France (Hexagone et départements et régions d'outre-mer, DROM). L'ensemble des noyades accidentelles prises en charge par une structure d'urgence ou suivies d'un décès sur le lieu de noyade est pris en compte.

Ce bulletin décrit les caractéristiques des victimes et certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025. Ces résultats permettront d'améliorer le pilotage des actions de prévention et de réglementation.

Points clés

- Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025, 1 418 noyades ont eu lieu en France dont 409 suivies de décès (soit une proportion de noyades suivies de décès de 29 %). Ces chiffres pour l'été 2025 sont en hausse par rapport à la même période en 2024 (respectivement 1 246 et 350 soit +14 % et +16 %)¹.
- Sur la seule période du 19 juin au 8 juillet 2025, 355 noyades ont été recensées soit une augmentation de 135 % par rapport à la même période en 2024, en lien probable avec une vigilance canicule orange/rouge sur cette période, qui a entraîné une augmentation de la fréquentation des sites de baignade. Pour cette même période en 2025, on dénombre 106 noyades suivies de décès (+172 % par rapport à la même période en 2024).
- Durant la période estivale 2025, 57 % des noyades ont concerné les adultes, 27 % les moins de 6 ans, et 16 % les 6-17 ans. La proportion de noyades suivies de décès est plus importante chez les adultes que chez les enfants (43 % vs 6 % chez les moins de 6 ans ; 9 noyades suivies de décès sur 10 concernent les adultes).

¹ Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2023 et 2024, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

- Les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont représenté environ la moitié des décès par noyade quel que soit l'âge ; 33 enfants et adolescents sont décédés d'une noyade en cours d'eau/plan d'eau entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025 (58 % des décès dans cette classe âge) contre 20 en 2024 sur la même période. Pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage eu lieu en piscine privée en ce qui concerne les mineurs et en mer en ce qui concerne les adultes.
- Comme les années précédentes, les nombres de noyades et de décès restent élevés en été. Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux. **Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges, particulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs et tant que les conditions de baignade sont propices.**

Résultats généraux et comparaison des données temporelles entre 2024 et 2025

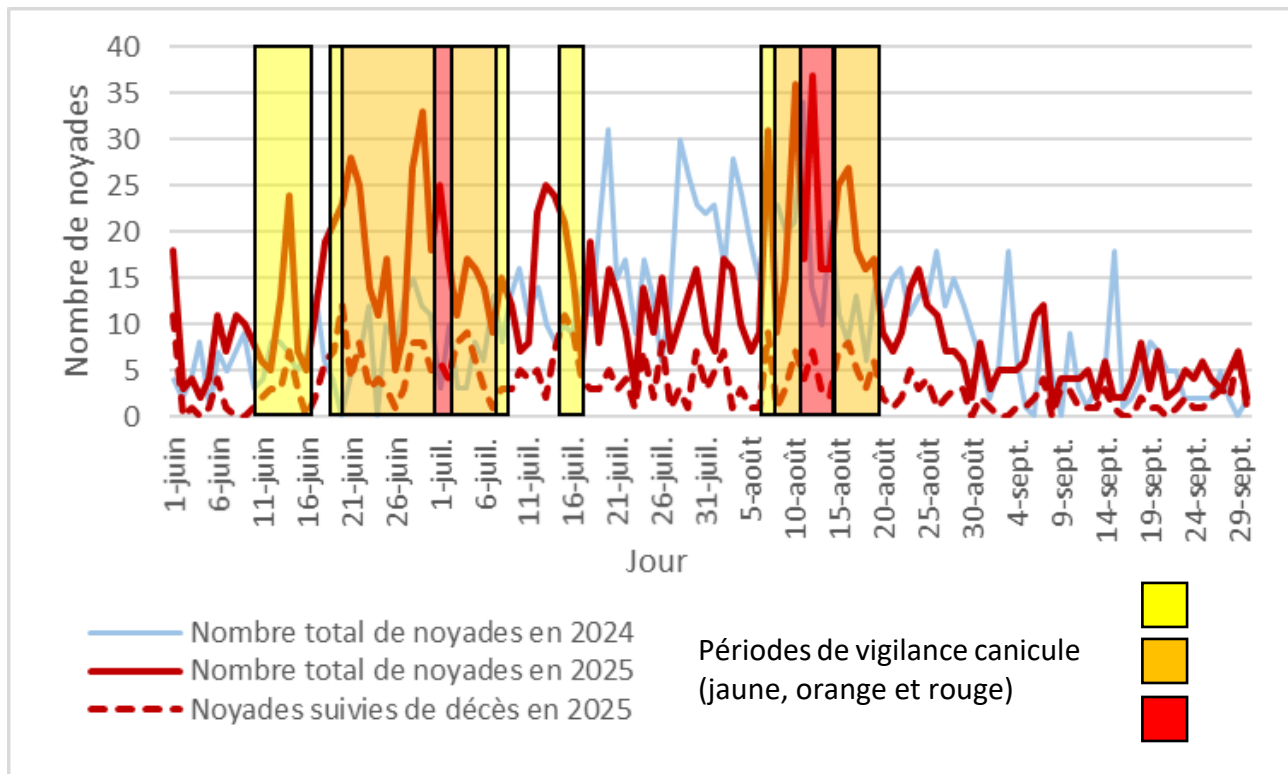
Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025, 1 418 noyades ont été recensées en France (Hexagone et DROM). Elles ont été suivies de 409 décès (29 %). Le nombre total de noyades recensées en 2025 sur la période considérée est en hausse par rapport à la même période en 2024 (respectivement 1 418 vs 1 246 soit +14 %). En 2025 par rapport à 2024, le nombre de noyades suivies de décès sur le lieu de noyade est en augmentation de 16 % (409 vs 353). La proportion de noyades suivies de décès (nombre de décès rapporté au nombre total de noyades) est quant à elle restée stable en 2025 par rapport à 2024 (29 % vs 28 %).

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025, le nombre quotidien de noyades a varié selon les jours de la semaine, les périodes de vacances et les épisodes de vigilance canicule (Figure 1). Il est globalement plus important les jours de vigilance canicule, les week-ends et pendant les vacances en lien avec une plus grande fréquentation des lieux de baignade.

Selon Météo France, à l'échelle de la France et de la saison estivale, l'été 2025 se situe au 3^e rang des étés les plus chauds (anomalie de +1,9 °C par rapport à la normale mesurée depuis 1900) derrière les étés 2003 (+2,7 °C) et 2022 (+2,3 °C). En ce qui concerne les données mois par mois :

- Le mois de **juin 2025** a été le deuxième mois de juin le plus chaud depuis 1900, avec une anomalie de +3,3 °C derrière juin 2003 (+3,6 °C). Le mois de **juillet 2025** a quant à lui connu une anomalie de +0,9 °C. Une vague de chaleur précoce et longue a été observée entre le 19 juin et le 8 juillet 2025 avec des températures maximales ayant dépassé 35 °C sur une large partie du territoire et un passage en vigilance rouge canicule du 1^{er} au 3 juillet dans 16 départements. Ces conditions météorologiques ont probablement entraîné un afflux de population vers les lieux de baignade, et ceci à un moment où la surveillance des sites en milieu naturel n'avait pas systématiquement commencé partout ;
- La température moyenne du mois d'**août 2025** a été supérieure à la normale de 1,4 °C. À partir du 7 août 2025, a démarré la 51^e vague de chaleur enregistrée en France depuis 1947. Les températures maximales ont dépassé 35 °C sur une large partie du territoire et un passage en vigilance rouge canicule a été déclenché par Météo-France du 11 au 14 août dans 16 départements. Là encore, les conditions météorologiques ont probablement entraîné un afflux de population vers les lieux de baignade ;
- La température moyenne du mois de **septembre 2025** a été conforme aux normales saisonnières.

Figure 1. Nombre total de noyades en 2024 et 2025 et noyades suivies de décès en 2025 par jour, France, 1^{er} juin au 13 août, Santé publique France et Snosan



En comparaison, les températures de juin 2024 ont été globalement conformes aux normales saisonnières. En juillet 2024, la température moyenne a été supérieure à la normale de 0,6 °C à l'échelle nationale avec des températures en dessous des normales saisonnières lors de la première quinzaine et nettement au-dessus lors de la seconde quinzaine. Deux vagues de chaleur concernant l'ensemble du territoire se sont succédées du 29 juillet au 2 août puis du 6 au 15 août.

En complément, la comparaison du nombre total de noyades par quinzaine entre 2025 et 2024 montre que l'augmentation globale de 14 % du nombre de noyades en 2025 par rapport à 2024 est essentiellement due aux augmentations observées en juin et la première quinzaine de juillet, en lien avec les conditions météorologiques propices à la baignade (Tableau 1). Le nombre de noyades sur cette période de 45 jours a été de 642 en 2025 contre 341 en 2024 soit une augmentation de 88 %. Pour les noyades suivies de décès, les comparaisons par quinzaine entre 2025 et 2024 ont mis en évidence une augmentation pour la seconde quinzaine de juin et la première de juillet avec une hausse de 94 % (151 en 2025 vs 78 en 2024). Ces évolutions s'expliquent probablement aussi par les conditions météorologiques entre 2025 et 2024.

Sur la seule période du 19 juin au 8 juillet 2025 (première période de vigilance canicule orange/rouge), 355 noyades ont été recensées dont 106 suivies de décès contre respectivement 151 et 39 sur la même période en 2024 soit une augmentation de 135 % du nombre total de noyades et 172 % des noyades suivies de décès entre les deux périodes. Sur la seule période du 7 au 19 août 2025 (seconde période de vigilance canicule orange/rouge), 280 noyades ont été recensées dont 65 suivies de décès contre respectivement 217 et 49 sur la même période en 2024 soit une augmentation de 29 % du nombre total de noyades, chiffres globalement stables pour les noyades suivies de décès entre les deux périodes.

Tableau 1. Évolution du nombre total des noyades entre 2024 et 2025 par période (N=2 664), France, 1^{er} juin au 30 septembre, Santé publique France et Snosan

Période	2024	2025	Évolution entre 2024 et 2025*
	N	N	
Juin	205	399	Augmentation (p<0,01)
<i>Du 1^{er} au 15 juin</i>	82	133	<i>Augmentation (p<0,01)</i>
<i>Du 16 au 30 juin</i>	123	266	<i>Augmentation (p<0,01)</i>
Juillet	412	425	Pas d'évolution
<i>Du 1^{er} au 15 juillet</i>	136	243	<i>Augmentation (p<0,01)</i>
<i>Du 16 au 31 juillet</i>	276	182	<i>Diminution (p<0,01)</i>
Août	494	454	Pas d'évolution
<i>Du 1^{er} au 15 août</i>	301	268	<i>Pas d'évolution</i>
<i>Du 16 au 31 août</i>	193	186	<i>Pas d'évolution</i>
Septembre	135	140	Pas d'évolution
<i>Du 1^{er} au 15 septembre</i>	86	75	<i>Pas d'évolution</i>
<i>Du 16 au 30 septembre</i>	49	65	<i>Pas d'évolution</i>
Total	1 246	1 418	Augmentation (p<0,01)

* Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2024 et 2025, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 %, pas d'évolution sinon.

Description des noyades

Noyades par âge en 2024 et 2025

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, l'augmentation entre 2024 et 2025 du nombre total de noyades a concerné les 6-12 ans et les adultes (Tableau 2). En 2025, les noyades suivies de décès, ont concerné 57 enfants et adolescents (contre 39 en 2024). L'augmentation du nombre de noyades suivies de décès a concerné principalement les adolescents (13-17 ans) avec 21 décès en 2025 vs 10 en 2024. Chez les adultes, ce nombre est resté globalement stable entre les deux périodes.

Le nombre total de noyades et celui de noyades suivies de décès ont varié selon l'âge : en 2025, 27 % du total des noyades et 5 % des noyades suivies de décès ont concerné les moins de 6 ans. Pour les adultes, ces chiffres étaient respectivement de 57 % et 86 %.

La proportion de noyades suivies de décès a augmenté avec l'âge en 2025 : cette proportion était de 6 % chez les moins de 6 ans vs 43 % chez les adultes.

Tableau 2. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par âge* (N=2 664), France, 1^{er} juin au 30 septembre pour les années 2024 et 2025, Santé publique France et Snosan

Classe d'âge	2024			2025		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N (%)	N (%)	%	N (%)	N (%)	%
0-5 ans	362 (29)	20 (6)	6	379 (27)	21 (5)	6
6-12 ans	104 (8)	9 (2)	9	137 (10)	15 (4)	11
13-17 ans	89 (7)	10 (3)	11	91 (6)	21 (5)	23
18 ans et plus	691 (56)	314 (89)	45	811 (57)	352 (86)	43
Total	1 246 (100)	353 (100)	28	1 418 (100)	409 (100)	29

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

Noyades par région et département en 2024 et 2025

Sur la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2025, le nombre total de noyades a été globalement plus élevé dans les régions du sud et les régions côtières. Ainsi, on dénombre 332 noyades en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 203 en Nouvelle-Aquitaine, 194 en Occitanie, et 114 en Auvergne-Rhône-Alpes (Tableau 3). Ces régions regroupent les deux tiers du total des noyades (59 %) et la moitié des noyades suivies de décès (46 %). Elles sont parmi les régions les plus touristiques de l'Hexagone², et outre leur façade maritime pour trois d'entre elles, elles concentrent la majorité des piscines privées familiales françaises³ et un nombre important de cours d'eau et plans d'eau.

En 2025, quatre départements ont compté plus de 50 noyades durant la période estivale : le Var (113 noyades), les Alpes-Maritimes (94), les Bouches-du-Rhône (88) et l'Hérault (72). Le département comptant le plus de noyades suivies de décès est le Var avec 19 décès.

Entre 2024 et 2025, l'évolution du nombre total de noyades est contrastée selon les régions, les effectifs par région étant souvent trop faibles pour pouvoir faire des comparaisons. En outre, les comparaisons du nombre de noyades par région devraient aussi tenir compte des conditions météorologiques locales à ces périodes et des afflux de population qui peuvent varier d'une région à l'autre.

Tableau 3. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par région (N=2 664), France, 1^{er} juin au 30 septembre pour les années 2024 et 2025, Santé publique France et Snosan

Région / Département	2024			2025		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Auvergne-Rhône-Alpes	114	39	34	114	40	35
Ain (01)	11	5	45	6	3	50
Allier (03)	7	2	29	6	3	50
Ardèche (07)	5	2	40	8	3	38
Cantal (15)	0	0	0	1	0	0
Drôme (26)	10	2	20	11	3	27
Isère (38)	13	4	31	15	6	40
Loire (42)	10	5	50	5	3	60
Haute-Loire (43)	0	0	0	2	1	50
Puy-de-Dôme (63)	5	2	40	8	6	75
Rhône (69)	29	8	28	27	7	26
Savoie (73)	9	1	11	5	0	0
Haute-Savoie (74)	15	8	53	20	5	25
Bourgogne-Franche-Comté	23	7	30	35	13	37
Côte-d'Or (21)	2	1	50	7	1	14
Doubs (25)	5	1	20	6	4	67

² Fréquentation des hébergements collectifs touristiques en 2024. Comparaisons régionales et départementales. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012672#tableau-TCRD_020_tab1_regions2016

³ Dossier de presse / 1965-2025 : 60 ans de piscines familiales – Un phénomène de société bien français. Fédération des professionnels de la piscine et du spa (FPP). <https://www.propiscines.fr/la-fpp/espace-presse/dossiers-de-presse/>

Région / Département	2024			2025		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Jura (39)	0	0	0	6	2	33
Nièvre (58)	1	1	100	3	2	67
Haute-Saône (70)	1	1	100	3	1	33
Saône-et-Loire (71)	6	2	33	7	2	29
Yonne (89)	4	1	25	3	1	33
Territoire-de-Belfort (90)	4	0	0	0	0	0
Bretagne	62	20	32	84	41	49
Côtes d'Armor (22)	13	5	38	24	12	50
Finistère (29)	24	6	25	25	12	48
Ille-et-Vilaine (35)	10	3	30	8	3	38
Morbihan (56)	15	6	40	27	14	52
Centre-Val de Loire	24	11	46	32	8	25
Cher (18)	2	2	100	5	3	60
Eure-et-Loir (28)	0	0	0	4	0	0
Indre (36)	2	2	100	0	0	0
Indre-et-Loire (37)	8	3	37	8	2	25
Loir-et-Cher (41)	3	0	0	3	1	33
Loiret (45)	9	4	44	12	2	17
Corse	60	10	17	41	7	17
Corse-du-Sud (2A)	39	6	15	26	6	23
Haute-Corse (2B)	21	4	19	15	1	7
Grand Est	44	8	18	54	23	43
Ardennes (8)	3	0	0	9	5	56
Aube (10)	2	0	0	5	3	60
Marne (51)	3	1	33	7	1	14
Haute-Marne (52)	1	0	0	4	2	50
Meurthe-et-Moselle (54)	8	2	25	3	0	0
Meuse (55)	3	2	67	1	1	100
Moselle (57)	7	0	0	9	3	33
Bas-Rhin (67)	7	0	0	7	4	57
Haut-Rhin (68)	5	2	40	4	2	50
Vosges (88)	5	1	20	5	2	40
Hauts-de-France	88	48	55	76	24	32
Aisne (02)	7	2	29	2	0	0
Nord (59)	18	5	28	22	7	32
Oise (60)	7	5	71	6	3	50
Pas-de-Calais (62)	52	32	62	42	11	26
Somme (80)	4	4	100	4	3	75
Île-de-France	57	19	33	56	25	45
Paris (75)	9	4	44	7	3	43
Seine-et-Marne (77)	16	6	37	20	9	45
Yvelines (78)	1	1	100	5	1	20

Région / Département	2024			2025		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Essonne (91)	5	2	40	4	3	75
Hauts-de-Seine (92)	5	3	60	2	1	50
Seine-Saint-Denis (93)	6	2	33	6	2	33
Val-de-Marne (94)	9	0	0	10	6	60
Val-D'Oise (95)	6	1	17	2	0	0
Normandie	34	12	35	53	21	40
Calvados (14)	12	5	42	22	8	36
Eure (27)	5	3	60	9	5	56
Manche (50)	4	1	25	14	5	36
Orne (61)	0	0	0	1	0	0
Seine-Maritime (76)	13	3	23	7	3	43
Nouvelle-Aquitaine	178	51	29	203	46	23
Charente (16)	6	1	17	7	3	43
Charente-Maritime (17)	26	9	35	42	11	26
Corrèze (19)	3	1	33	7	2	29
Creuse (23)	2	1	50	0	0	0
Dordogne (24)	4	3	75	5	3	60
Gironde (33)	52	8	15	46	6	13
Landes (40)	26	12	46	26	3	12
Lot-et-Garonne (47)	10	3	30	13	1	8
Pyrénées-Atlantiques (64)	36	5	14	37	7	19
Deux-Sèvres (79)	5	4	80	7	3	43
Vienne (86)	4	3	75	4	2	50
Haute-Vienne (87)	4	1	25	9	5	56
Occitanie	164	34	21	194	50	26
Ariège (09)	0	0	0	0	0	0
Aude (11)	19	3	16	26	8	31
Aveyron (12)	1	0	0	1	0	0
Gard (30)	14	3	21	19	6	32
Haute-Garonne (31)	23	7	30	19	7	37
Gers (32)	8	1	12	13	2	15
Hérault (34)	56	9	16	72	15	21
Lot (46)	3	3	100	0	0	0
Lozère (48)	0	0	0	0	0	0
Hautes-Pyrénées (65)	14	0	0	6	0	0
Pyrénées-Orientales (66)	21	5	24	24	4	17
Tarn (81)	2	1	50	5	2	40
Tarn-et-Garonne (82)	3	2	67	9	6	67
Pays de la Loire	56	20	36	66	24	36
Loire-Atlantique (44)	16	4	25	14	7	50
Maine-et-Loire (49)	6	2	33	7	4	57
Mayenne (53)	2	2	100	0	0	0

Région / Département	2024			2025		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Sarthe (72)	4	2	50	3	1	33
Vendée (85)	28	10	36	42	12	29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	287	61	21	332	51	15
Alpes-de-Haute-Provence (04)	11	1	9	6	0	0
Hautes-Alpes (05)	15	9	60	9	4	44
Alpes-Maritimes (06)	63	17	27	94	13	14
Bouches-du-Rhône (13)	80	10	12	88	11	13
Var (83)	87	16	18	113	19	17
Vaucluse (84)	31	8	26	22	4	18
Ensemble des DROM*	55	13	24	78	36	46
Guadeloupe (971)	24	2	8	24	4	17
Martinique (972)	11	2	18	14	2	14
Guyane (973)	4	1	25	13	10	77
La Réunion (974)	8	3	37	7	3	43
Mayotte (976)	8	5	62	20	17	85
Total	1 246	353	28	1 418	409	29

* La remontée et la consolidation des données dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) est plus complexe qu'en Hexagone, certaines données peuvent être manquantes.

Focus sur les noyades suivies de décès concernant les personnes migrantes

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025, 23 noyades suivies de décès concernant une personne migrante, dans un contexte de migration, ont été remontées concernant trois départements : 14 pour Mayotte (976), 6 pour le Pas-de-Calais (62) et 3 pour le Nord (59). Ces données sont très vraisemblablement sous-estimées.

Noyades suivies de décès selon l'âge et le lieu de la noyade en 2024 et 2025

Le nombre de noyades suivies de décès a varié selon l'âge et le lieu de noyade. Quelle que soit l'année, les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges, et représentaient globalement environ la moitié des décès chez les mineurs comme chez les adultes.

En 2025 par rapport à 2024, sur la période du 1^{er} juin au 30 septembre, le nombre de noyades suivies de décès en mer a augmenté de 20 % (173 vs 144) concernant en très grande majorité les adultes.

En 2025, le nombre de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau était particulièrement élevé chez les mineurs (33 décès en 2025 contre 20 en 2024), ce qui représente 58 % des décès dans cette classe âge en 2025. En dehors des cours d'eau et plan d'eau, les décès par noyade ont davantage lieu en mer pour les adultes (48 %) et en piscine privée familiale chez les mineurs (21 %).

Tableau 4. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par âge* (N=762), France, 1^{er} juin au 30 septembre pour les années 2024 et 2025, Snosan

Lieu de noyade	2024			2025		
	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Piscine privée familiale	11 (28)	42 (13)	53 (15)	12 (21)	41 (12)	53 (13)
Autres piscines et lieux de baignade artificiels aménagés**	3 (7)	3 (1)	6 (2)	4 (7)	7 (2)	11 (3)
Cours d'eau	10 (26)	81 (26)	91 (26)	18 (32)	86 (24)	104 (25)
Plan d'eau	10 (26)	47 (15)	57 (16)	15 (26)	50 (14)	65 (16)
Mer	5 (13)	139 (44)	144 (41)	6 (11)	167 (48)	173 (42)
Autres lieux***	0 (0)	2 (1)	2 (0)	2 (3)	1 (0)	3 (1)
Total	39 (100)	314 (100)	353 (100)	57 (100)	352 (100)	409 (100)

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

** Lieux de baignade publics ou privés payants (ex : piscine municipale, base de loisirs, base nautique, parc aquatique...), piscines privées à usage collectif (ex : hôtel, résidence, camping, club de vacances...)

*** Bassin, carrière, puits, etc.

Focus sur les noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau concernant les mineurs

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025, 33 noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau concernant les mineurs ont été recensées contre 20 en 2024 sur la même période. Ces décès concernaient principalement les mineurs de plus de 10 ans (22 parmi ces 33 décès). La moitié de ces décès est survenue dans trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes (6 décès), Île-de-France (5), et Occitanie (5). Les lieux de survenue étaient des rivières (10 décès), fleuves (7), lac (7), étang (4), plan d'eau (4) et cours d'eau (1). Au total, 19 des 33 décès ont eu lieu le week-end (samedi ou dimanche). Parmi les 33 décès, 21 ont eu lieu entre le 1^{er} juin et le 4 juillet (soit avant le début des vacances d'été) dont 12 pendant la première période de vigilance canicule orange/rouge.

Noyades suivies de décès selon le lieu de la noyade en 2025

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2025, les lieux de noyades suivies de décès ont été :

- Piscines et autres lieux de baignade artificiels aménagés :
 - o Piscine privée : n=53 ;
 - o Piscine publique : n=9 ;
 - o Base de loisirs, base nautique : n=2
- Cours d'eau :
 - o Cours d'eau, rivière, ruisseau : n=51 ;
 - o Fleuve : n=41 ;
 - o Canal : n=12
- Plan d'eau :
 - o Lac : n=34 ;
 - o Etang, mare, plan d'eau : n=31
- Mer :
 - o Plage : n=127 ;

- Côte : n=25 ;
- Large : n=14 ;
- Port maritime, jetée : n=4 ;
- Corniche : n=2 ;
- Lagon : n=1
- Autres lieux :
 - Fosse : n=2 ;
 - Route : n=1

Noyades suivies de décès par lieu de la noyade et regroupement de régions en 2025

En 2025 pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre, la répartition des lieux de noyades suivies de décès a été différente selon les régions. La moitié ou plus des noyades suivies de décès est survenue en mer dans les régions côtières du sud-est (53 %), du nord-ouest (69 %) et du sud-ouest (44 %). La proportion de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau a varié entre 21 et 80 % selon les régions ; elle a été particulièrement importante dans les régions qui ne disposent pas de façade maritime. L'outre-mer a été particulièrement marqué par deux chavirages d'embarcation le 1^{er} juin 2025 sur le fleuve Maroni en Guyane et le 15 juillet 2025 en mer à Mayotte.

Tableau 5. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par regroupement de régions (N=409), France, 1^{er} juin au 30 septembre 2025, Snosan

Lieu de noyade	Côte sud-est (PACA, Occitanie, Corse)		Côte sud-ouest (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire)		Côte nord-ouest (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France)		Intérieur (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté)		Outre-mer	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Piscine	26	24	8	11	8	9	19	17	1	3
Cours et plan d'eau	25	23	30	43	18	21	87	80	9	25
Mer	57	53	31	44	59	69	0	0	26	72
Autres lieux*	0	0	1	2	1	1	3	3	0	0
Total	108	100	70	100	86	100	109	100	36	100

* Base de loisirs, bassin, carrière, puits, etc.

Noyades suivies de décès par activité et par circonstance recensées lors de la noyade en 2025

Sur la période considérée, une activité hors baignade a été rapportée pour 18 des 409 noyades suivies de décès :

- Canoë, canot, kayak : n=5 ;
- Pêche : n=3 ;
- Apnée : n=2 ;
- Surf, planche à voile : n=2 ;
- Canyoning : n=1 ;

- Chasse sous-marine : n=1 ;
- Paddle : n=1 ;
- Parapente ; n=1 ;
- Rafting : n=1 ;
- Triathlon : n=1

Sur la période considérée, une circonstance a été rapportée pour 40 des 409 noyades suivies de décès :

- Chute ou chavirage d'une embarcation (bateau à voile ou à moteur) : n=27⁴ ;
- Chute : n=8 ;
- Saut, plongeon : n=2 ;
- Chute d'un véhicule dans l'eau ; n=2 ;
- Baignes : n=1

Pour rappel, dans l'enquête NOYADES 2021, les baignes, marées et courants avaient été associés à 10 % des décès (n=41)⁵. Ces situations ont concerné plus particulièrement les 13-19 ans (25 % de noyades associées à cette circonstance pour cette classe d'âge) et 25-44 ans (18 % des noyades). Le respect des consignes de sécurité et des interdictions de baignade le cas échéant est essentiel pour éviter ces noyades.

Données et méthodologie

Les données de surveillance épidémiologique des noyades de Santé publique France et du Snosan contribuent aux politiques de diminution des accidents de noyade.

Dans ce dispositif, sont comptabilisées les noyades prises en charge par une structure d'urgence (à l'exclusion des noyades intentionnelles lorsque l'information est connue) et les noyades suivies de décès, uniquement sur le lieu de noyade (du fait de l'absence d'information sur le devenir de la prise en charge après l'admission aux urgences).

Les données concernant les noyades prises en charge par une structure d'urgence proviennent du réseau de surveillance OSCOUR[®] (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France⁶. Actuellement, plus de 700 structures d'urgence participent au réseau OSCOUR[®] (21 millions de passages annuels, soit près de 59 000 passages par jour en moyenne) couvrant ainsi 97 % des passages aux urgences en France. On compte au moins un service d'urgence contribuant au réseau OSCOUR[®] dans tous les départements.

Les données concernant les noyades suivies de décès sur le lieu de noyade sont collectées par le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques à partir des remontées des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross), des bulletins de la Cellule ministérielle de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA), et d'une veille presse.

⁴ En majorité en lien avec le chavirage d'une pirogue sur le Maroni le 1^{er} juin 2025 et le chavirage d'un kwassa en mer le 15 juillet 2025

⁵ Voir le rapport : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/articles/enquete-noyades-2021>

⁶ <https://www.santepubliquefrance.fr/surveillance-syndromique-sursaud-R/reseau-oscour-R>

Les données de 2025 ont été comparées à celles de 2024. Ces données ne sont pas comparables à celles des enquêtes NOYADES triennales que menait Santé publique France jusqu'en 2021. Ces deux dispositifs diffèrent en termes méthodologiques et de sources de données utilisées.

Conseils de prévention

À tous les âges

La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants

Avant et pendant la baignade, surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants

Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Tout au long de l'année, apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge

- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes

Avant et pendant la baignade

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
- Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Tout au long de l'année

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des services contribuant à cette surveillance.

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les structures d'urgence des établissements de santé adhérant au réseau OSCOUR® ;
- Les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des marins pompiers de Marseille (BMPM), le Service départemental métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS), les Services territoriaux d'incendie et de secours (Stis), les Services d'incendie et de secours (SIS) ;
- La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross).

Pour en savoir plus

- Page sur les noyades sur le site de Santé publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>
- Site du Snosan
<https://www.snosan.fr>

Auteurs / Rédaction

Aymeric Ung, Laurence Guldner (Santé publique France)

Christophe Lino, Fabrice Levet (Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques – Snosan)

Pour nous citer : Bilan de la surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2025. Période du 01/06 au 30/09/2025. Bulletin. Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 13 p., mai 2026

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 5 mai 2026

Contacts : presse@santepubliquefrance.fr (Santé publique France) / celia.delfault@envsn.sports.gouv.fr (Snosan)